

Renforcement de la participation aux élections des instances à gouvernance démocratique

Déclaration du groupe CFE-CGC

Le grand chantier de la participation démocratique mené sous un calendrier excessivement contraint, aura imposé des travaux réalisés au pas de charge. Et les frustrations inévitables qui vont avec.

S'agissant de « participation démocratique » sujet au cœur du pacte républicain, cette accélération du temps permanente et généralisée, aura montré ses limites. Voire sa dangerosité pour notre démocratie. Ainsi, malgré des auditions riches et passionnantes, nous déplorons une absence de débat de fond, qui aura de fait amené à un appauvrissement du dialogue social, glissement préoccupant pour les travaux futurs de cette mandature.

Le constat est riche et éclairant, c'était l'aspect le plus facile à traiter. Mais dans l'appréciation réservée que nous portons à cet avis, nous nous devons de le souligner.

Sur les préconisations proposées, le groupe CFE-CGC se montre plus réservé. Le groupe CFE-CGC soutient que pour redonner confiance à tous les citoyens dans les différents suffrages démocratiques, il conviendrait de limiter la campagne électorale à trois semaines avant le vote, afin de concentrer les débats, et de renforcer l'intérêt des votants.

Le groupe CFE-CGC soutient également que l'accompagnement des salariés nécessite un renforcement des moyens humains et temporels. Aussi, l'évaluation des ordonnances Macron proposée est insuffisante et peu ambitieuse. Il est absolument impératif de revaloriser le dialogue social en entreprise, et de renforcer ses rouages opérationnels que sont une négociation d'entreprise loyale impliquant les délégués syndicaux et des échanges riches au sein du Comité Social et Economique.

Enfin, pour le groupe CFE-CGC, le fort niveau de participation aux suffrages professionnels ne sera assuré qu'à la condition d'une proximité renforcée et par le retour des attributions antérieures des délégués du personnel et des commissions d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail. Le dialogue social est une valeur ajoutée réelle pour l'entreprise, et les employeurs doivent prendre leur part et comprendre que ces moyens doivent être sécurisés et être adéquats face aux besoins. Cela permettra à tous les salariés de s'intéresser, de s'y impliquer au-delà de leur seule mission, et de développer de nouvelles compétences au plus grand bénéfice de l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise.

Toutefois la préconisation n°6 concernant la reconnaissance de l'engagement syndical ne doit pas rester au stade de l'intention. Si les salariés représentants syndicaux des salariés sont réellement reconnus pour leur compétence et leur engagement, alors tous et toutes auront plus d'appétence à s'engager.

Face au désengagement croissant dans les entreprises et à une forme nouvelle de distance au travail que développent les nouvelles générations, il est urgent et vital de doter la démocratie sociale participative de moyens d'exister réellement, tout en s'adaptant aux évolutions de nos sociétés. Notre cohésion sociale, notre santé économique, et partant notre souveraineté, en dépendent.

La CFE-CGC regrette que ses propositions visant à renforcer le rôle des élus, militants dans les entreprises n'aient pas été retenues. En conséquence la CFE-CGC s'abstiendra.